

CONCOURS D'OCTROI 2022-2023
FONDS DRE CHRISTINE CORRIVEAU
DE RECHERCHE EN ONCOLOGIE OCULAIRE

Le Département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal est heureux de lancer annuellement le concours d'octroi du Fonds Dre Christine Corriveau de recherche en oncologie oculaire destiné aux professeurs du Département d'ophtalmologie ET à **l'ensemble des professeurs** de la Faculté de médecine de l'UdeM.

Critères d'attribution du soutien financier de recherche :

- Être professeur au Département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal
OU
- Être professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et superviser un étudiant en maîtrise ou au doctorat ou un résident ou un *fellow* à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal s'intéressant à l'oncologie oculaire ou à ses annexes
ET
- Travailler sur un sujet traitant d'oncologie oculaire ou de ses annexes

Les Départements d'ophtalmologie, de pathologie et biologie cellulaire, de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire, de médecine (oncologie, dermatologie), de chirurgie (ORL et plastique), de pédiatrie et de neurosciences sont particulièrement sollicités.

Nous espérons par ce concours, développer un intérêt au sein de notre faculté pour l'oncologie oculaire ou des annexes péri-oculaires et par conséquent permettre de nouvelles approches diagnostiques et thérapeutiques.

La Dre Christine Corriveau a été professeure agrégée et membre actif au Département d'ophtalmologie du CHUM-HND, spécialisée en oncologie oculaire pendant plus de 30 ans. Elle a collaboré à titre d'investigateur principal pour le Québec à l'étude multicentrique randomisée du *Collaborative Ocular Melanoma Study* (COMS) et a dirigé l'équipe d'oncologie oculaire de désignation suprarégionale au Centre Intégré de Cancérologie du CHUM. Dre Corriveau est retraitée de l'UdeM depuis juin 2018. Une médaille de carrière de la Faculté de médecine lui a été décernée en décembre 2019.

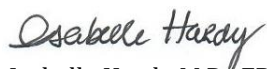
Montant de l'octroi : 10 000 \$

Durée : 1 an

Date limite : **20 octobre 2022** (avant minuit)

Les règlements de préparation de la demande et du concours sont annexés. Prière de s'y référer.

Le Département d'ophtalmologie est fier de participer à la recherche et au rayonnement de la Faculté de médecine de l'Ude M.



Isabelle Hardy M.D., FRCS(C), DABO

Directrice et titulaire de la Chaire Suzanne Véronneau-Troutman M.D., FRCS(C), FACS

Département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal

Règlements de préparation de la demande et du concours

Les demandes doivent inclure les éléments suivants:

1. Nom du/des demandeurs et du/des étudiants impliqué(s)
2. Titre du projet de recherche
3. Description du projet (**Total maximum de 3 pages, incluant figures, tableaux et annexes et excluant références et budget**). Les éléments suivants sont requis : But, justification du projet, résultats préliminaires s'il y a lieu, méthodologie proposée, rôle des membres impliqués, publications attendues et pertinence de la demande (en quelques lignes).
4. Budget total demandé ainsi qu'une ventilation des dépenses selon les catégories : salaires, bourses, fournitures et équipements (page additionnelle). **Prière de détailler toutes les autres sources de financement de ce projet lorsqu'il y a lieu.**
5. Pour être éligible au concours, vous devrez fournir obligatoirement une copie du manuscrit publié, soumis ou en préparation (une affiche n'est pas suffisante) résultant de cet octroi ou encore démontrer que cet octroi a permis l'obtention d'une autre subvention (effet levier), **si des fonds vous ont été octroyés à ce même concours il y a deux (2) ans (concours 2020-2021)**. Compte tenu de la pandémie COVID-19, les retards dans les travaux de recherche peuvent être exceptionnellement justifiés. **SVP Remplir et soumettre le formulaire à cet effet avec le dépôt de votre demande : Attestation d'éligibilité au présent concours.**

Les demandes doivent être acheminées à :

Annie Blais
Université de Montréal, Département d'ophtalmologie
Courriel: annie.blais.3@umontreal.ca

Critères d'évaluations :

Les demandes seront évaluées en fonction de la qualité scientifique du projet (voir grille d'évaluation ci-jointe, qui est la même que celle utilisée pour les projets soumis au FROUM – Soutiens de recherche).

Montant accordé :

Le montant accordé est de 10 000 \$ (1 demande).

Le projet retenu devra :

- faire l'objet d'un rapport d'étape chaque année et transmis au directeur de la recherche du Département d'ophtalmologie universitaire;
- être complété à l'intérieur de deux ans à partir de la date d'approbation au comité d'éthique et de recherche du centre hospitalier où il est effectué;
- être présenté à la journée de la recherche du Département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal sous forme d'affiche ou de présentation orale avec mention de la source de financement.

Des présentations à des activités scientifiques sont encouragées ainsi que la publication dans des journaux scientifiques dotés de comité de pairs.

Il est recommandé que le candidat soumette en parallèle une demande de subvention à des organismes externes, au cours de l'année suivant la soumission de sa demande au **Fonds Dre Christine Corriveau de recherche en oncologie oculaire**.

ATTESTATION D'ÉLIGIBILITÉ 2022-2023

1 Nom du chercheur principal :

2 Titre du projet de recherche :

3 Avez-vous reçu, en tant qu'investigateur principal, un soutien du Fonds Dre Christine Corriveau de recherche en oncologie oculaire dans le cadre du concours d'il y a deux ans (2020-2021)?

[] OUI [] NON

Si vous répondez NON, veuillez simplement joindre cette attestation à votre demande de fonds.

Si vous répondez OUI, veuillez joindre cette attestation à votre demande de fonds en indiquant si vous avez soumis à la coordonnatrice au Département d'ophtalmologie :

[] une copie de la publication ou du manuscrit soumis ou en préparation (une affiche n'est pas suffisante) ayant résulté de cet octroi?

Date de la soumission :

ou

[] la démonstration que cet octroi a permis l'obtention d'une autre subvention (effet levier)?

Date de la soumission :

ou

Explications du retard en raison de la COVID-19

Dans l'éventualité que vous n'ayez pas encore soumis l'un ou l'autre de ces documents, veuillez le faire au plus tard lors du dépôt de votre demande actuelle.

Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre l'un de ces documents ou fournir les explications au plus tard à la date limite du présent concours ***vous n'êtes malheureusement pas éligible à participer au concours du Fonds Dre Christine Corriveau de recherche en oncologie oculaire cette année.***

GRILLE D'ÉVALUATION

Année du concours:		9 - 10	Exceptionnel
Titre du projet:		8 - 8.9	Excellent
		7 - 7.9	Très bon
		6 - 6.9	Acceptable mais de faible priorité
		< 6	Révision nécessaire, non acceptable tel quel, resoumission au prochain concours
Montant demandé:		< 4	Rejeté
Nom du chercheur principal:		< 4	Rejeté
But		Valeur maximale: 0.5 point	Valeur accordée:
Le but est-il clairement énoncé?			
État actuel des connaissances		Valeur maximale: 1 point	Valeur accordée:
Bref résumé de la littérature pertinente. Résultats préliminaires s'il y a lieu.			
Méthodologie		Valeur maximale: 5 points	Valeur accordée:
Le devis expérimental est-il clairement décrit? Le calendrier proposé est-il réaliste?			
La population étudiée, les critères d'inclusion, les critères d'exclusion et le choix des contrôles, s'il y a lieu, sont-ils adéquatement déterminés?			
L'instrumentation et les techniques d'examen utilisées sont-ils justifiées?			
Les paramètres à étudier sont-ils bien définis, de même que la façon dont ils seront quantifiés?			
La justification de la taille de l'échantillon est-elle adéquate (analyse de taille d'échantillon)?			
Les démarches auprès du comité d'éthique de l'établissement concerné ont-elles été entamées?			
Expertise et infrastructure		Valeur maximale: 0.5 point	Valeur accordée:
Le clinicien ou le chercheur possède-t-il l'expertise nécessaire à la réalisation de cette étude, incluant le soutien en épidémiologie nécessaire au développement du devis expérimental? Et sinon, est-il allé chercher cette expertise là où elle se trouve, grâce à des collaborations?			
Le rôle des différents intervenants et consultants est-il bien défini?			
Le clinicien ou le chercheur a-t-il à sa disposition l'infrastructure nécessaire à la réalisation de ce projet?			
Collaborations multidisciplinaires		Valeur maximale: 0.5 point	Valeur accordée:
Description du rôle des membres du département impliqués.			
La collaboration entre professeurs cliniciens et chercheurs fondamentalistes est encouragée.			
Implication des étudiants		Valeur maximale: 1 point	Valeur accordée:
L'implication des résidents, fellows et étudiants aux études supérieures inscrits à l'UdeM est encouragée.			
Pertinence et originalité		Valeur maximale: 0.5 point	Valeur accordée:
Pertinence du projet pour l'avancement des connaissances. Originalité.			
Portée du projet, effet levier ou chercheur en émergence		Valeur maximale: 1 point	Valeur accordée:
Le projet proposé devrait-il mener à des résultats permettant de soumettre sa candidature auprès d'organismes subventionnaires pour un projet de plus grande envergure?			
Budget			
Budget approprié pour l'accomplissement du projet dans un intervalle d'un an: (Indiquez Oui ou Non)			
Pertinence des fonds demandés. Financement d'autre(s) source(s) indiqué si plus de 10 000 \$.			
Ventilation des dépenses selon les catégories salaires, fournitures, équipements et autres.			
Commentaires:			
Points forts de cette demande:			
Points faibles de cette demande:			
Recommandations:			
NOTE (sur 10)			0,00